



Parliamentarians for Global Action

Action Mondiale des Parlementaires

Délégation de Membres du Parlement de la République Démocratique du Congo à la CPI, 11-13 octobre 2010

Contexte de la visite

En 2008, un nouveau projet de loi de mise en œuvre du Statut de Rome a été présenté au parlement congolais par deux membres de l'Action Mondiale des Parlementaires, le professeur Raphael Nyabirungu mwene Songa (fondateur de l'Ecole de droit pénale Kinshasa) et l'Hon. Crispin Mutumbe. Ce texte diffère du projet de loi qui a été déposé par le Gouvernement de Transition en 2005, notamment parce qu'il ne retient pas la peine de mort pour génocide, crimes contre l'humanité ou crimes et de guerre, et parce qu'il est plus conforme au Statut de Rome et au droit international coutumier (droit pénal). Cette loi incorpore en outre une série de recommandations et commentaires proposés par la Fondation Konrad Adenauer, Avocats Sans Frontières, ICTJ, Amnesty International, PGA et autres organisations de la société civile.

Après plusieurs reports pendant les dernières années, le projet de la loi de mise en œuvre a été une nouvelle fois retenu au calendrier définitif de la session parlementaire en cours qui a commencé le 15 septembre 2010. Tout semble indiquer que cette fois, la loi sera effectivement discuté, d'autant plus que le débat sur la *loi portant organisation, fonctionnement et compétence de l'ordre judiciaire* (qui fait partie de la proposition de loi de mise en œuvre du Statut de Rome) avait déjà débuté à la fin de la dernière session parlementaire, mais interrompu pour des raisons diverses (e.g. priorisation d'autres lois).

Après le débat général au sujet de la loi à la plénière de l'Assemblée Nationale, elle pourra être déclarée recevable puis envoyée à une commission permanente pour son examen approfondi (intégration des amendements), à l'occurrence la *Commission Politique Administrative Juridique (PAJ)*. Par la suite, la loi sera adoptée par la plénière, d'abord article par article, puis dans sa totalité. Ensuite, elle sera soumise à une deuxième lecture au Sénat où elle suivra la même procédure qu'à l'Assemblée Nationale. Après son adoption, une « Commission Mixte Paritaire Assemblée Nationale et Sénat » sera mise en place pour aplanir d'éventuels divergences mineures. En cas de la persistance des divergences, la version adoptée par l'Assemblée Générale sera retenue.

Des représentants des deux commissions (PAJ Sénat et Assemblée Nationale) seront présent durant les plénières pour défendre la loi de mise en œuvre. Il est fort probable que le débat général intervienne à l'Assemblée Nationale vers la fin du mois de novembre 2010.

Délégation

La présente délégation est composée de trois membres de la PAJ, y compris leurs présidents au Sénat et à l'Assemblée Nationale, ainsi que d'une législatrice ayant un rôle important pour les débats au sujet de la loi de mise en œuvre.

Deux parlementaires sont du parti du Mouvement de Libération du Congo (MLC), premier parti politique de l'opposition, deux sont membres de la majorité gouvernementale (UDCL, ARC).

- **Sénateur Mwamus Mwamba Mushinkoke (UDCL¹)**, Vice-président de la Commission Politique Administrative et Judiciaire au Sénat, président du groupe national PGA-RDC
- **Sénatrice Eve Bazaiba Masudi (MLC²)**, Présidente de la Commission Socio-Culturelle au Sénat
- **Honorable Faustin Kambala Ilunga (MLC)**, Président de la Commission Politique Administrative et Judiciaire à l'Assemblée Nationale
- **Honorable Alain Makhana Manzenza (ARC³)**, Président de la Sous Commission Justice et Droits Humains de la Commission Politique Administrative et Judiciaire à l'Assemblée Nationale
- **Dr. David Donat Cattin**, Directeur, Programme de Droit International et Droits de l'Homme, Action Mondiale des Parlementaires (PGA)
- **Stefanie Kueng**, Associée au Programme, Programme de Droit International et Droits de l'Homme, Action Mondiale des Parlementaires (PGA)

Agenda

Lundi, 11 octobre 2010

Lieu : Cour Pénale Internationale

- | | |
|-------|--|
| 09:30 | Rencontre avec la Présidence <ul style="list-style-type: none">- <i>Président Juge Sang-Hyun Song</i>- <i>M. Matias Hellman, Conseiller Relations Extérieures</i> |
| 10:15 | Rencontre avec le bureau du Procureur <ul style="list-style-type: none">- <i>M. Luis Moreno-Ocampo, Procurer</i> |
| 11:00 | Pause |

¹ UDCL : Union des Démocrates Chrétiens et des libéraux, membre de la majorité gouvernementale

² MLC : Mouvement de la Libération du Congo, premier parti de l'opposition

³ ARC : Alliance pour le Renouveau du Congo, membre de la majorité gouvernementale

11:15	Rencontre avec la Greffe - <i>Mme. Silvana Arbia, Greffe</i> - <i>M. Giovanni Bassu, Conseiller spécial sur les relations extérieures et la coopération</i>
12:00	Déjeuner
14:15	Présentation du Fond au profit des Victimes - <i>M. Pieter de Baan, Directeur Exécutif</i>
14:45	Rencontre avec un représentant du Bureau du Conseil Public pour la Défense - <i>M. Xavier-Jean Keïta, Conseil principal</i>
15:15	Rencontre avec un représentant de la Section de Détenion - <i>M. Dahirou Sant-Ana, Juriste adjoint, Section de Détenion</i>
15:45	Pause
16:00	Rencontre avec un représentant de l'Unité de Sensibilisation - <i>Mme. Caroline Maurel, Officier juridique adjoint de l'Unité de Sensibilisation</i>
16:30	Fin de la première journée

Mardi 12 octobre 2010

Lieu : Cour Pénale Internationale

09:00	Participation à une audience : <i>Le Procureur vs. Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui</i>
13 :30	Déjeuner
14 :30	Séance de travail – Analyse de la proposition de loi de mise en œuvre du Statut de Rome de la RDC et ses amendements - <i>Dr. David Donat Cattin, Directeur, Programme de droit international et droit de l'Homme, Action Mondiale des Parlementaires (PGA)</i>
15 :30	Séance de travail – Rédaction d'un communiqué de presse à l'occasion de l'arrestation de M. Callixte Mbarushimana, dirigeant rwandais des Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR), le 11 octobre à Paris.
19 :00	Diner

Mercredi 13 octobre 2010

Lieu : Hôtel des Indes, La Haye

- 11 :45 Rencontre avec la Présidence de l'Assemblée des Etats Parties de la Cour Pénale Internationale
- *Ambassadeur Christian Wenaweser, Ambassadeur du Liechtenstein auprès des Nations Unies et Président de l'Assemblée des Etats Parties de la CPI*
- 13 :00 Déjeuner et fin du programme officiel

.....

Action Mondiale des Parlementaires (PGA)

Siège Principal – New York-Nations Unies
211 East 43rd Street, Suite 1604 New York
NY10017, USA
Tel. +1 212 687 7755

Fondation PGA – La Haye-CPI
Laan van Meerdervort 70, Den Haag
2517AN, Pays Bas
Tel. 31.6.23.31.85.81 – Tel. 31.70.360.4433

Contact : Stefanie Kueng, Associée au Programme de Droit International et Droits de l'Homme,
Stefanie@pgaction.org / www.pgaction.org/DRCICCvisit2010.html